

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE LOCHES

Canton de DESCARTES



Commune de LOUANS

TEL 02 47 92 83 13

A R R E T É MUNICIPAL N°2026/MU/0003 DU 25/03/2026

Le Maire de LOUANS,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-8 et L.2223-15,

A défaut de renouvellement, la concession ci-dessous référencée fera l'objet d'une reprise deux ans après la date d'échéance.

Pour les concessions échues depuis plus longtemps, la commune a décidé d'apposer également un panneau stipulant « concession échue » durant 2ans afin que les familles puissent se manifester. Les familles peuvent procéder au renouvellement à compter de ce jour en se présentant en mairie.

Si les objets et monuments ne sont pas retirés par la famille, la commune s'en chargera et les familles ne pourront plus en disposer.

Les corps seront exhumés et déposés à l'ossuaire communal, sans qu'aucune réclamation ne soit possible.

Un registre ossuaire est tenu à la disposition des familles en mairie.

A R R E T E

Un panneau de concession échue a été apposé pour une durée de deux ans sur la concession suivante :

N° d'acte	Numéro de plan	Nom du concessionnaire	Date de création	Durée	Date d'échéance	Date d'apposition du panneau	Date de retrait du panneau
188	A IV 66	TOUCHELAY Marceau	28/11/1975	30 a	28/11/2005	26/03/2026	27/03/2028
227	D I 333	DELALANDE Antonin	24/01/1980	30 a	24/01/2010	26/03/2026	27/03/2028
194	D II 307	BARON Armel	23/06/1978	30 a	19/09/2025	26/03/2026	27/03/2028
226	D II 310	DELALANDE Antonin	24/01/1980	30 a	24/01/2010	26/03/2026	27/03/2028
156	D II 311	BERTRAND Maurice	10/07/1962	50 a	10/07/2012	26/03/2026	27/03/2028
252	D III 289	BRAUD Marie- Madeleine	21/11/1981	30 a	21/11/2011	26/03/2026	27/03/2028
133	D IV 272	BOURDON Emilie	27/09/1951	30 a	27/09/1981	26/03/2026	27/03/2028
105	D IV 286	GANGNEUX Josiane	15/09/1942	30 a	15/09/1972	26/03/2026	27/03/2028

Fait à LOUANS, le 25 mars 2026

Le Maire,
Anaïs AUDIGER AVRIL

